FICHE D'INSCRIPTION

CENTRES DE LOISIRS MERCREDI

Commune de Drouvin-le-Marais

Cette fiche d'inscription s'adresse à toutes les familles. Pour les enfants n'ayant pas fréquenté nos centres de loisirs de l'été 2026, il sera nécessaire de compléter le dossier famille et de fournir la totalité des documents demandés.

Les inscriptions se font dans votre mairie de résidence une semaine avant l'accueil de votre enfant. (avant le mardi soir 17h)

Commune d'inscription

Âge

Numéro allocataire CAF

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT

Nom

Prénom

Adresse du domicile

Code postal

Commune

INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCUEIL DE L'ENFANT

Lieux du centre de loisirs (au choix)

☐ Ancienne école maternelle
Sentier du château
62113 VERQUIGNEUL

☐ École Yves Duteil
Rue basse
62232 FOUQUIERES LEZ BETHUNE

☐ École maternelle
Rue de l'église
62157 ALLOUAGNE

☐ Groupe scolaire La Colline
Rue des Fusillés
62232 HINGES

Horaires du centre de loisirs

De 8 h 30 à 12h00, de 13h30 à 17 h 30 ou 8h30 à 17h30

Horaires de l'accueil échelonné

De 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30

LES TARIFS

Les tarifs sont déterminés par les communes adhérentes. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Mairie.

Commune de DROUVIN LE MARAIS				
MERCREDIS				
TARIF	QF <600	QF entre 600 et 750	QF >750	extérieur
à la journée	15,00 €	22,50 €	29,40 €	29,40 €
à la demi journée sans repas	8,50 €	12,75 €	16,66 €	16,66 €
à la demi journée avec repas	11,00 €	16,50 €	21,56 €	21,56 €

Jours d'accueil de l'enfant en centre de loisirs

Journée	Matin sans repas 8h30-12h00	Matin avec repas 8h30-13h30	Après-midi sans repas 13h30-17h30	Après-midi avec repas 12h00-17h30	Journée complète 8h30-17h30	Horaire accueil du matin (dès 7h30)	Horaire accueil du soir (jusque 18h30)
	Un seul choix possible par ligne						
Mercredi 02/09							
Mercredi 09/09							
Mercredi 16/09							
Mercredi 23/09							
Mercredi 30/09							
Mercredi 07/10							
Mercredi 14/10							
Mercredi 04/11							
Mercredi 18/11							
Mercredi 25/11							
Mercredi 02/12							
Mercredi 09/12							
Mercredi 16/12							

Ne pas oublier d'indiquer les horaires par jour pour toute demande de garderie.

☐ *Je certifie l'exactitude des renseignements présentes dans le dossier famille transmis préalablement.*

Date et signature